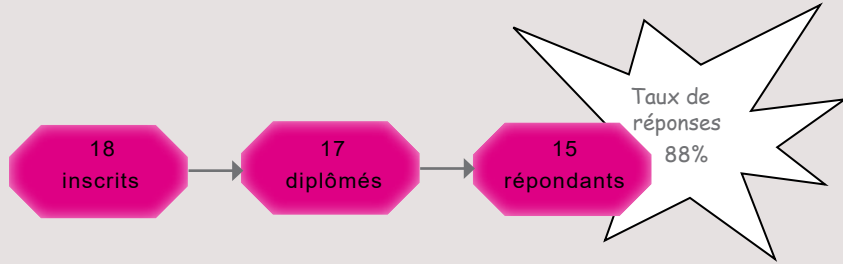


MÉTIERS DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIOCULTURELLE



Méthodologie

Enquête lancée en février 2025, soit 2 ans et demi après l'obtention du DEUST.
Le recueil des données est effectué via questionnaire en ligne et rappel téléphonique.
Les analyses portent sur la population répondante.



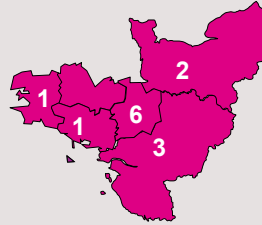
PROFIL DES DIPLÔMÉS

33% sont titulaires d'un Bac général



53% ont eu leur Bac en Bretagne

▶ Autre région : 2



50% ont obtenu leur DEUST 2 ans après leur Bac*

	Nb
2 ans	7
3 ans	5
4 ans	1
5 ans	-
6 ans et +	1

*Calculs réalisés sur les inscrits en formation initiale, hors Bac étranger et équivalence (n=14)

La moitié des effectifs a obtenu son DEUST

à 20 ans*

[médiane, mini : 19 - Max : 25]

*Calculs réalisés sur les inscrits en formation initiale, hors Bac étranger et équivalence (n=14)

93% sont inscrits en formation initiale

Formation initiale : 14
Formation continue : 1

60% ont perçu une bourse pendant leur DEUST

Boursiers : 9
Non boursiers : 6

47% sont des femmes

▶ Femmes : 7
▶ Hommes : 8

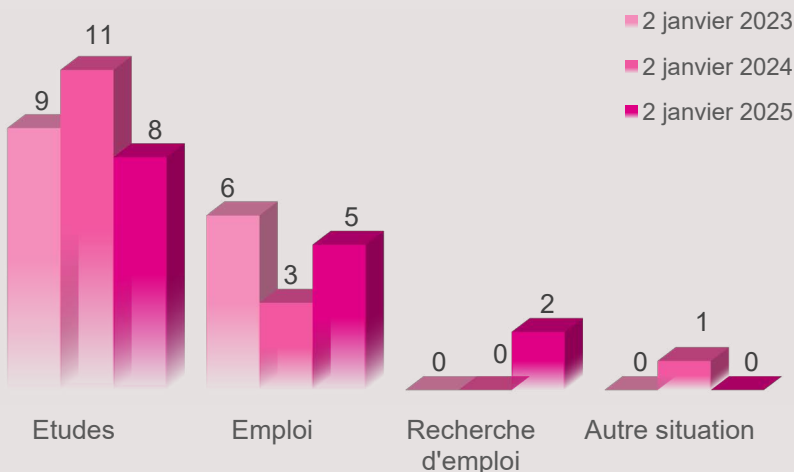
Tous ont la nationalité française

▶ Française : 15
▶ Etrangère : -

La moitié a obtenu son Bac à 18 ans*

[médiane, mini : 17 - maxi : 20]

DEVENIR DES DIPLÔMÉS



Au total, 80% poursuivent des études après le DEUST

- ▶ 3 font 1 an d'études [20%]
- ▶ 2 font 2 ans d'études [13%]
- ▶ 7 font 3 ans d'études [47%]

33% sont en emploi 2 ans et demi après
13% occupent un emploi sans avoir poursuivi d'études après le DEUST

[en emploi au 2 janvier 2025 sans poursuite d'études : n=2]

POURSUITE D'ÉTUDES POST DEUST

2 janvier 2023 [n=9]

2 janvier 2024 [n=11]

2 janvier 2025 [n=8]

22% sont en Licence 3

18% sont en Master 1 MEEF

25% sont en Master 2

	Inscrits	Admis
L3 - Sciences de l'éducation	2	2
LP - USETIC	2	2
BUT 1 - Non précisé	1	1
LP - Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives	1	1
DEUST (année non précisée) - USETIC	1	1
Certificat - Technicien supérieur	1	1
Non précisé - Sciences de l'éducation	1	1

	Inscrits	Admis
M1 MEEF - Professorat des écoles	1	1
M1 MEEF - Sciences industrielles de l'ingénieur et métiers de l'enseignement	1	
L2 - STAPS - Activité physique adaptée et santé - Activité physique, handicap, vieillissement et éducation pour la santé	1	1
L2 - Sciences de l'éducation	1	1
Diplôme d'Etat (année non précisée) - Assistant de service social	1	1
Diplôme d'Etat (année non précisée) - Aide soignant	1	1
CAP - Esthétique	1	1
BUT 2 - Non précisé	1	1
Prépa. - Sport	1	1
Brevet pro. - Jeunesse, éducation populaire et sport - Loisirs tout public	1	1
Non précisé - Sciences de l'éducation	1	1

	Inscrits
M2 MEEF - Professorat des écoles	1
M2 MEEF - Sciences industrielles de l'ingénieur et métiers de l'enseignement	1
L3 - Géographie, aménagement - Environnement	1
L3 - Activités physiques adaptées et santé	1
BUT 3 - Non précisé	1
BTS (année non précisée) - Esthétique	1
Brevet pro. - Jeunesse, éducation populaire et sport - Activité pour tous	1
Diplôme d'Etat (année non précisée) - Assistant de service social	1

Tous valident leur année

91% valident leur année

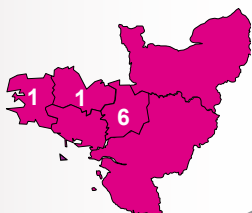
Admissions non connues au moment de l'enquête

89% étudient en Bretagne

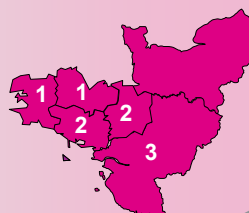
54.5% étudient en Bretagne

62.5% étudient en Bretagne

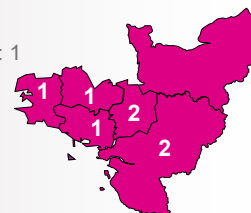
▶ Autre région : 1



▶ Autre région : 2



▶ Autre région : 1



56% sont réinscrits à Rennes 2 [n=5]

4 non réinscrits

18% sont réinscrits à Rennes 2 [n=2]

9 non réinscrits

25% sont réinscrits à Rennes 2 [n=2]

6 non réinscrits

*MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

L'EMPLOI 2 ANS ET DEMI APRÈS SANS POURSUITE D'ÉTUDES

2 diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après le DEUST sont en emploi au 2 janvier 2025 [13%]

Intitulés des emplois :

- 1 Animateur loisir
- 1 Babysitter

2 Emplois temporaires salariés [2 CDD]

1 à temps complet

1 Profession intermédiaire

1 Employé

1 dans le secteur public

2 Emplois jugés en adéquation avec le parcours du DEUST

1 Emploi jugé en adéquation avec le niveau d'études Bac +2

1525 € de salaire net mensuel*

Mini : 1464€ - Max : 2100€

[*salaire médian avant impôt sur le revenu prélevé à la source - hors prime et 13^{ème} mois - sur emploi exercé à temps plein en France métropolitaine]